

manente des *Débats* d'une manière qui laisse peu de doute que quelqu'un a manipulé le compte-rendu officiel des débats. Cette altération se trouve dans le débat du 8 juin, à l'endroit où se trouve le discours dans lequel M. Macmaster a dit si mal à propos, que les montagnards Écossais d'il y a 150 ans étaient presque à l'état sauvage. Dans la première édition du débat qui parut le lendemain, il n'y a aucune interruption dans le discours de M. Macmaster, mais dans l'édition permanente des *Débats*, après que les députés ont eu l'occasion de corriger leurs discours justement à cet endroit, se trouve une interruption de M. Blake disant que les anciens montagnards écossais volaient des animaux. Le règlement concernant la correction des *Débats* c'est qu'un député peut faire toutes les corrections nécessaires dans son propre discours, mais personne n'a le droit d'ajouter quelque chose et de l'attribuer à un autre député, comme cela a été fait dans ce cas-ci. De plus, ces paroles n'avaient jamais été prononcées par M. Blake, et personne n'avait le moindre prétexte pour faire ce changement.

M. Bowell, le ministre des Douanes, confirma la dénégation de M. Blake, mais il ajoute que les paroles qu'on lui attribuait avaient été prononcées par quelqu'un dans la Chambre. Il appert que l'intercalation a été faite dans une correction du discours de M. Macmaster, remise à l'imprimeur par lui-même et à l'insu de la direction des *Débats*, et il paraît de plus que M. Macmaster a fait distribuer à ses électeurs de nombreux exemplaires de son discours ainsi corrigé. M. Macmaster n'était pas à son siège à la Chambre hier pour donner des explications sur cette affaire qui, en attendant, a une mauvaise apparence.

On me dit qu'un article dans le même sens a aussi paru dans le *Globe* de Toronto. J'étais absent lorsque le chef de l'opposition souleva cette question il y a quelques jours, et c'est la première occasion que j'ai de fournir une explication à la Chambre. Les accusations contenues dans cet article sont celles-ci : premièrement j'ai attribué mes propres paroles à un autre ; deuxièmement j'ai intercalé ces paroles dans le rapport officiel des débats à l'insu de la direction des *Débats*, et troisièmement, j'ai commandé de nombreux exemplaires des *Débats* contenant mon discours corrigé avec l'intention d'envoyer à mes électeurs un rapport erroné.

Maintenant, M. l'Orateur, tout cet écrit en autant qu'il me concerne est faux, soit directement, soit indirectement. Je dois expliquer les circonstances dans lesquelles la chose a eu lieu. Je parlais sur le bill concernant le cens électoral, sur la question d'accorder le droit de vote aux sauvages. J'indiquais les progrès que le monde a faits depuis 1642. Un député de cette Chambre avait parlé de la condition des sauvages à cette époque et argumentait contre l'extension du cens électoral aux sauvages, en se basant, en partie, sinon entièrement, sur le fait de leur manque complet de civilisation en 1642. Je signalais les progrès qui s'étaient accomplis dans le monde depuis cette date afin de démontrer l'impropriété d'un tel argument ; je parlais des progrès accomplis par mes propres ancêtres, les montagnards écossais, depuis une date relativement récente.

A cet endroit de mon discours l'honorable chef de l'opposition m'interrompit ; je n'entendis pas distinctement ses paroles ; comme je désirais savoir ce qu'il avait dit je répliquai immédiatement : " Je vous demande pardon." Le chef de l'opposition ne répondit pas ; il s'était retourné et avait engagé une conversation, ou échangeait un sourire avec le député de Huron-Sud (sir Richard Cartwright). Je me suis alors retourné de ce côté, et comme je désirais savoir ce qu'il avait dit je demandai : " Qu'a-t-il dit ? " Un député près de moi répondit : " Il a dit qu'ils volaient des animaux." L'honorable chef de l'opposition rit dans le moment.

M. BLAKE : Je ne ris pas dans l'intention de jeter le moindre doute sur les explications de l'honorable député.

M. MACMASTER : Il me fait plaisir d'entendre cela. Je raconte les choses telles qu'elles se sont passées.

M. BLAKE : Je n'en doute pas du tout.

M. MACMASTER : Et j'espère pouvoir convaincre l'honorable député que je suis incapable de commettre un acte comme celui qui me rapproche ces journaux.

M. BLAKE : Je n'accuse pas l'honorable député de donner de fausses explications.

M. MACMASTER : La réponse fut : " Il dit qu'ils volaient des animaux." Jusqu'à ce moment-là il n'avait pas

été question de vol d'animaux dans mon discours. J'ai cru que la réponse qu'on me donnait était exacte et que le chef de l'opposition avait prononcé ces paroles. Je n'ai jamais eu le moindre doute avant d'avoir vu dans les journaux de Montréal, la dénégation de l'honorable député. Croyant, comme je viens de le dire, qu'il avait prononcé ces paroles, je répondis comme suit :

Je ne doute pas que mes nobles ancêtres aient volé des animaux et montraient leurs prouesses dans la guerre en envahissant les pays du sud ; je ne doute pas non plus qu'ils aient traversé le canal pour aller trouver les ancêtres de mon honorable ami.

Ces paroles qui sont dans la copie originale des *Débats*, prouve clairement que je croyais de bonne foi répondre à l'interruption de l'honorable député. Le lendemain, M. Boyce, le reviseur des *Débats*, vint me remettre comme c'est l'habitude pour tous les députés, la première épreuve de mon discours. C'était, je crois, dans l'après-midi de jeudi dernier. Je devais quitter la ville le lendemain matin. Quelques heures après il vint me demander si je pouvais lui laisser avoir mon discours corrigé le même soir. Je lui dis que je tâcherais de le faire, bien que je fusse très occupé. Dans l'intervalle j'avais relu mon discours, et lorsque j'arrivai au passage qui a causé cette difficulté, je m'aperçus que l'interruption que je croyais avoir été faite par le chef de l'opposition avait été entièrement omise de la première épreuve des *Débats* ; et alors cela paraissait comme si les mots :

Je ne doute pas que mes nobles ancêtres aient volé des animaux et montré leurs prouesses dans la guerre en envahissant les pays du sud ; je ne doute pas non plus qu'ils aient traversé le canal pour aller trouver les ancêtres de mon honorable ami,

avaient été volontairement prononcés par moi, pendant que je ne les disais qu'en supposant répondre à la remarque de l'honorable député : " Ils ont volé des animaux." M. Boyce vint à mon bureau, où je suis en ce moment, et mon ami, l'honorable député d'Ottawa (M. Mackintosh) était aussi présent. Je fis remarquer à M. Boyce, en présence de mon honorable ami qu'il y avait une omission dans la première épreuve du rapport des débats ; que l'interruption du chef de l'opposition avait été omise ; que sans cela ma remarque n'avait aucun sens, et ne disait pas aux ancêtres de qui je faisais allusion. Je dis alors que pour avoir un rapport véridique et pour faire comprendre mon intention en disant cela, l'interruption de l'honorable chef de l'opposition devrait être insérée dans le rapport. M. Boyce me dit : " Très bien, monsieur Macmaster, si c'est exact, mettez-le." Je répondis : " Je vais le faire et je vous assure que c'est exact."

J'ai fait l'intercalation moi-même, et s'il y a quelqu'un à blâmer, le reviseur des *Débats*, M. Boyce, est exempt de tout blâme, ainsi que tout autre, à l'exception de moi-même. Je demandai aussi à M. Boyce s'il était nécessaire de voir quelqu'autre employé des *Débats* à ce sujet, et il répondit : " Non, si c'est bien comme cela, ce n'est pas nécessaire."

J'ajoutai les mots et je remis l'épreuve à M. Boyce, comme je l'ai toujours fait auparavant, et il l'emporta, je suppose, au bureau des *Débats* ; et les débats ainsi corrigés furent imprimés avec la remarque que j'avais attribuée au chef de l'opposition. J'en reçus une copie à Montréal. Hier matin je lus dans les journaux que le chef de l'opposition s'était levé dans la Chambre et avait nié avoir prononcé ces paroles. Il est vrai qu'il ne m'a pas accusé de les avoir frauduleusement insérées dans le rapport des débats. Il s'est permis une autre remarque qui était en dehors de la question ; il dit que la seule chose dont il tenait mes ancêtres responsables, c'était de m'avoir produit.

Je ne crois pas que cette remarque était nécessaire à la correction que l'honorable député voulait faire faire, parce que j'espère, si je vis, de n'être pas tout à fait indigne de mes nobles ancêtres, et je suis certain que dans l'histoire de mes ancêtres il n'y a rien dont je puisse avoir à rougir.

Je ne fais pas ces remarques, comme le verront les honorables messieurs, dans un esprit acrimonieux, et je ne